

## CAPL du 20 novembre 2012

### Liste d'aptitude de C en B: liminaire

Monsieur le Président,

Cette CAPL relative à la liste d'aptitude au grade de contrôleur des finances publiques, s'inscrit dans un contexte de dégradation des conditions de travail et de l'exercice des missions **Les représentants FO-DGFIP** condamnent la suppression de 2023 emplois pour 2013. La politique de réduction de l'emploi public mise en oeuvre par la RGPP, prétendument abandonnée se poursuit, alors que les limites du supportable sont atteintes et dépassées dans de nombreuses unités de travail.

L'annonce du ministre délégué au Budget, Jérôme CAHUZAC, en date du 29 octobre, selon laquelle la DGFIP redéploiera des fonctionnaires vers ses missions prioritaires est alarmante. **Les représentants FO-DGFIP** considèrent que ces propos sont une nouvelle provocation et revendiquent que toutes les missions de la DGFIP soient traitées sur un plan d'égalité. L'expérience a toujours prouvé que les missions qui n'étaient pas prioritaires étaient souvent considérées comme inutiles et condamnées à disparaître à court terme, notamment du fait des effets des suppressions continues d'emplois. Jérôme CAHUZAC déclare d'ailleurs que les ministères doivent réfléchir à des réorganisations structurelles.

Pour ce qui concerne la nature de cette CAP, **Les représentants FO-DGFIP** revendiquent la liste d'aptitude comme une véritable voie d'accès à la catégorie supérieure au même titre que le concours ou l'examen professionnel. Basée sur la reconnaissance des mérites et de l'expérience professionnelle, elle valorise le travail d'un agent et/ou constitue une alternative supplémentaire en terme de promotion de carrière dans un contexte tout particulièrement difficile. **Les représentants FO-DGFIP** demandent que le taux de promotion (promus/candidats) de 2012, déjà bien en deçà des attentes des personnels, soit augmenté au titre de 2013. En effet, la diminution de ce taux engendrerait, une grande frustration pour les agents classés "excellent" et non retenus.

**Les représentants FO-DGFIP** tiennent également à s'assurer que les réunions collectives d'information organisées à l'attention des agents postulant pour la liste d'aptitude n'aient pas pour but de les inciter à renoncer et regrettent qu'elles ne soient pas organisées en amont de l'inscription et non pas une fois que l'inscription est faite. Il en va du droit à l'information pour tous.

**Les représentants FO-DGFiP** demandent, pour que la CAPL joue pleinement son rôle, une augmentation de la potentialité des agents classés excellents.

Ils tiennent également à souligner que le classement des agents "excellents" est de la **seule** responsabilité de l'administration et fera l'objet lors de cette CAPL d'une information.

Sur un plan plus général, dans un dialogue social de façade, d'autres revendications de **FO-DGFiP** restent d'actualité, à savoir :

- le rétablissement du "droit au retour" et le maintien de deux véritables mouvements annuels de mutation,
- la création de grades de fin de carrière,
- l'abrogation du jour de carence,
- l'augmentation des rémunérations et la reconnaissance de la technicité,
- la défense du réseau territorial existant des postes et des services,
- le maintien du statut général de la Fonction Publique et des statuts particuliers.

**Les représentants FO-DGFiP** condamnent les nouvelles coupes budgétaires qui compromettent encore plus les conditions d'exercice des missions et sacrifient la sécurité des agents. Alors que de nombreux départements dont celui du Calvados, au bord de la cessation de paiement, sont contraints de faire de la « cavalerie », 7% de restrictions budgétaires supplémentaires en 2013 vont finir d'asphyxier les services.

**Pour toutes ces raisons, Les représentants FO-DGFiP appellent les agents à se mobiliser et à participer massivement à la grève du 27 novembre 2012 pour faire aboutir ces justes revendications en permettant d'établir le rapport de force nécessaire.**